

Envoi par courrier et par courriel

6211-01-029

Québec, le 8 mai 2012

Madame Josée Chatel
Déléguée commerciale
Approvisionnement énergétique
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (QC) H2Z 1A4

**Objet : Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan
 au Village historique de Val-Jalbert
 Question du 8 mai 2012, (DQ8, n° 1 à 3)**

Madame,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier précité, vous soumet les questions suivantes :

1. La commission d'enquête sur le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au village historique de Val-Jalbert désire connaître la part d'énergie renouvelable produite au Québec en regard de toutes formes d'énergie confondues. Elle souhaite également connaître les données semblables pour certains pays européens ou scandinaves.
2. Est-ce que l'apport d'électricité de ce projet doit être considéré comme un surplus d'électricité à Hydro-Québec ? Si oui, comment compte-t-il gérer ce surplus ?
3. Est-ce que l'électricité produite par les petites centrales est considérée comme énergie renouvelable pouvant être vendu aux États-Unis ?

Une réponse de votre part serait appréciée, soit d'ici le 10 mai prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission